

N° 102 12 juin 2012

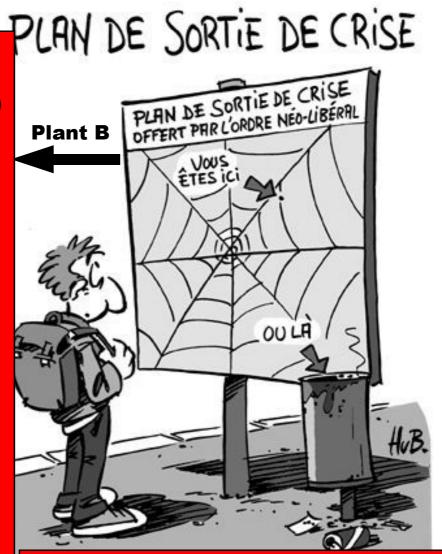


Une grande conférence sociale se tiendra les 9 et 10 juillet prochains. Avec 7 grands thèmes:

* l'emploi, et tout particulièrement la priorité de l'emploi des jeunes ;

* la formation professionnelle, initiale et tout au long de la vie;

- * la rémunération et le pouvoir d'achat :
- * le redressement de l'appareil productif national:
- * l'égalité professionnelle entre hommes et femmes et la qualité de vie au travail;
- * l'avenir des retraites et le financement de la protection sociale:
- * l'Etat, les puissances publiques, les collectivités et le service public.



Face aux pressions du medef et des institutions européennes, Cette conférence et ce processus de réformes doivent donc être l'objet d'un grand débat citoyen ouvert aux alternatives en rupture avec les politiques d'austérité et visant le progrès social.

-7		miniane	
	✓	Smic à 1700 euros : chiffrage Financement de la protection sociale	pages 2/4
	✓	2) Financement de la protection sociale	pages 5/7
Ġ	√	3) Nouvel essor des services publics	pages 8/9
	✓	4) Financement de la protection sociale	pages 8/10
9	✓	4) Financement de la protection sociale 4) Fiscalité, enjeux d'une réforme	pages 10/11
6	√	5) Chômage 12e mois de chômage	pages 12/13



Fiche: SMIC à 1700 Euros: Eléments de chiffrage

A - Nombre de gens concernés : 6 à 7 millions de personnes au total

Une difficulté : on fait une proposition en SMIC mensuel, mais l'augmentation est réalisée sur le SMIC horaire, or beaucoup de gens travaillent à temps partiel et touchent moins que le SMIC mensuel plein temps

- 3, 7 millions de gens ont été concernés par l'augmentation du SMIC horaire de 2012 :
 - environ 900.000 dans la fonction publique
 - 1,6 millions dans les entreprises non agricoles hors intérim
 - 120 000 dans le secteur de l'intérim
 - 100 000 salariés agricoles,
 - 310 000 du secteur domestique, auquel il faudrait ajouter plus de 500 000 apprentis

Mais avec la smicardisation qui s'est accrue, cela pourrait concerner jusqu'à 4,4 millions de personnes

• L'augmentation du SMIC mensuel « rattrape » un certain nombre de salaires « bas » proches du SMIC qui devront donc être augmentés pour se trouver au moins au niveau du SMIC nouveau. D'après les données de l'Insee, cela pourrait toucher 10% à 15% des salariés (entreprises + les 3 fonctions publiques), soit 2 à 3 millions de personnes.

B – Montants de l'augmentation : entre 18 et 21 milliards d'euros pour 6 à 7 millions de personnes

<u>Pour ceux qui sont au SMIC actuellement:</u>

Le SMIC brut mensuel est à 1 398,37 euros. Son augmentation à 1.700 euros re-

présente une augmentation de salaire de 300 euros par mois et par personne. A laquelle il faut ajouter les cotisations sociales patronales (environ 60 euros compte tenu des exonérations), soit une hausse totale de 360 euros par mois pour ceux qui sont au SMIC actuellement.

Le montant global de cette revalorisation du SMIC brut mensuel à 1 700 euros est compris dans une fourchette de 15 à 19 milliards d'euros.

3,2 millions de personnes x 360 euros x 12 mois + 500 000 x 180 x 12 mois (½ smic apprentis) = 14,900 Mds€ d'euros par an (dont 9 Mds pour les salariés des seules entreprises)

Le calcul se monte à 19,08 Milliards si on prend une base de 4,4 millions de salariés

Pour ceux qui ont un salaire inférieur à 1 700 euros mais supérieur à 1 398 euros :

Les gens qui touchent un salaire mensuel inférieur à 1.700 euros seront touchés en plus (dans la mesure où ils n'étaient pas à temps partiel) : les rattrapés. Sur la base des chiffres de l'Insee le rattrapage toucherait les salaires situés entre le 2ème et le 3ème décile, c'est à dire 15% des salariés, leur salaire moyen est difficile à évaluer. Cela pourrait faire en moyenne 100 euros bruts, d'augmentation + 20 euros de cotisations patronales. Mais cela peut faire plus, selon la répartition des salaires dans chaque tranche.

L'estimation de la revalorisation salariale pour les personnes dont le salaire est inférieur à 1 700 euros mais supérieur au SMIC brut actuel est comprise dans une fourchette de 3 à 6 milliards d'euros.



2 millions de personnes x 120 euros x 12 mois = 2,880 Mds€ d'euros par an

Cela pourrait monter à 6 Mds€ selon la distribution actuelle des bas salaires et le nombre de gens concernés

C- Les autres salaires

Si on ne fait rien d'autre, les salaires supérieurs à 1 700 euros bruts vont se trouver « écrasés » par cette hausse du SMIC.

Aujourd'hui, la moitié des salariés du privé et du parapublic travaillant à temps complet touche un salaire mensuel net inférieur à 1 653 euros (2 347 euros bruts).

Sur une base d'environ 20 millions de salariés (avec la fonction publique, l'intérim, etc.), cela fait donc 3 à 5 millions de personnes supplémentaires concernées par un salaire brut qui se retrouverait à peine au-dessus du SMIC.

Si on veut remonter ces salaires en maintenant un écart significatif avec le SMIC, cela coûte peut-être presque autant que la seule augmentation du SMIC. **Disons autour de 15 Mds€.**

Et puis il y a tous les autres salariés. Ce sont les plus qualifiés, qu'ils soient ingénieurs, techniciens, employés administratifs, mais aussi cadres, ou encore les enseignants et les chercheurs.

Nous proposons en particulier de remonter le salaire de <u>chaque premier niveau</u> des grilles de classification des différentes branches, dans le privé comme dans le public.

L'effet de cela est difficile à évaluer, disons au moins autant que tout le reste, car si cela impacte moins de salariés (de façon directe), les salaires concernés sont plus élevés. Ainsi le salaire moyen des professions intermédiaires (infirmières, enseignants du secondaire, etc.) est-il de 2221 euros par mois, <u>en net</u>, ceci avec des disparités importantes selon les professions. Mais celui des cadres s'élève

presque au double (3 750 euros), avec encore plus de disparités. Au total 90% des salariés gagne moins de 2 728 euros <u>nets</u> par mois.

Cela peut faire autant que le reste des augmentations, soit facilement de 30 à 40 Mds€ d'euros, voire plus.

Effet total d'une hausse du SMIC brut à 1 700 euros :

60 à 81 Mds€ d'euros par an (entreprises + fonction publique)

<u>D.</u> Commentaires et comment faire?

60 à 80 Mds€ c'est beaucoup, mais ce n'est pas non plus si énorme que cela. Et, au-delà du besoin humain et social, cela peut voir 2 effets très positifs sur l'économie:

- renforcer la consommation,
- améliorer l'efficacité des salariés, mieux qualifiés, mieux dans leur vie et donc aussi mieux au travail.

Actuellement on prétend que les entreprises et l'État sont étranglés. Mais par quoi ? Par les banques, avec leurs charges financières, les actionnaires qui pompent leur substance.

Quelques ordres de grandeur :

- les entreprises ont payé 318 Mds€ de charges financières et de dividendes en 2010, contre 145 Mds€ de cotisations sociales employeurs.
- Les entreprises ont exporté pour 63,5 Mds€ de capitaux en 2010 (chiffres IDE).
- L'Etat paye chaque année aux marchés financiers 45 Mds d'euros <u>en intérêts</u> de la dette à cause du <u>taux</u> auquel il a contracté sa dette. A taux zéro cette charge disparaîtrait.
- Les banques ont prêté 1 930 milliards aux entreprises : pour faire quoi ?
- Cela représente une hausse de la masse salariale (entreprises + fonctions publiques) de 8 à 10%.

SMIC - SMIC - SMIC - SMIC -

Les moyens sont actuellement monopolisés par la logique des marchés financiers et des actionnaires. Il est donc indispensable d'oser se donner des moyens financiers et démocratiques nouveaux pour réorienter l'argent et l'utiliser autrement.

En répondant aux exigences sociales, on pousse un nouveau type de croissance et d'efficacité basé sur les qualifications et les compétences, dans un cercle vertueux auto renforcé.

Il s'agit de prendre à bras le corps les dé-

fis de la révolution technologique, au lieu d'alimenter les cercles vicieux du dumping social interne et externe.

- Une fiscalité sélective et forte sur le capital favorisant, en revanche, les revenus du travail et les qualifications (hauts et bas salaires, imposition faible, amoindrie mais progressive, hauts revenus financiers parasitaires, imposition élevée et très élargie);
- Un pôle public bancaire, comme levier « proactif » : un crédit sélectif au service de la croissance réelle et des dépenses utiles ;

Quelques exemples:

- Fiscalité nouvelle + renégociation de la dette (passer à un intérêt à taux zéro), pour permettre de financer les salaires de la fonction publique. La BCE doit favoriser ces dépenses utiles que sont les salaires des enseignants, des infirmières, des chercheurs, de la police de proximité,....
- Alléger de 10% les charges financières d'emprunt des entreprises grâce à un pôle public bancaire dégagerait 6,8 Mds€, essentiellement pour les PME indépendantes, étranglées par les banques.
- Faire reculer de 10% les dividendes versés aux actionnaires dégagerait 15 Mds d'euros de marge de manœuvre.
- Une PME de 100 salariés qui investit 6 millions d'euros en empruntant <u>à taux zéro</u>, grâce au pôle public bancaire, économise par mois 341 euros <u>par salarié</u> par rapport à un prêt à 8%, c'est-à-dire près de la moitié de l'augmentation du SMIC à 1 700 euros bruts. Et en outre, elle renouvelle son outil de production.



Fiche: Pour une réforme de progrès et d'efficacité sociale du financement d'une protection sociale rénovée

Catherine Mills

Une protection sociale rénovée contribuerait à une issue de progrès à la crise systémique. Cela exigerait une refonte profonde, en dynamique, du financement de la protection sociale.

1 .Promotion du principe des cotisations sociales et nécessité d'une réforme de progrès et d'efficacité économique et sociale pour une dynamique du financement

Nous réfutons la théorie économique dominante, qui présente le financement de la protection sociale, notamment les cotisations sociales, comme un frein à la croissance, à la compétitivité des entreprises, à l'emploi, dans la mesure où elles élèveraient le coût du travail.

Au contraire, nous montrons que les cotisations sociales contribuent au développement des ressources humaines, à un autre type de progression de la productivité et de croissance.

Il s'agit d'un financement lié à l'entreprise, lieu où les salariés créent les richesses. Les cotisations sociales sont fonction des salaires versés dans l'entreprise et constituent un prélèvement sur la valeur ajoutée créée par les salariés,

Les salariés cotisent en fonction de leur capacité contributive et peuvent recevoir des prestations et des soins en fonction de leurs besoins .Les cotisations servent à financer des prestations qui développent leur capacité contributive.

Au contraire, la fiscalisation croissante de la protection sociale tend à la réduction des cotisations sociales notamment patronales, du coût du travail et de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

2. Pour une réforme efficace de l'assiette des cotisations patronales.

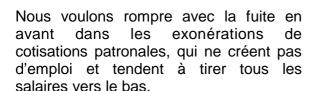
Les limites de l'assiette actuelle des cotisations patronales sont liées au type de politique économique et de gestion des entreprises.

- Ainsi, les entreprises de main d'œuvre (BTP, métallurgie, etc.), les entreprises qui ont un rapport masse salariale/valeur ajoutée élevé, qui embauchent, accroissent les emplois et les salaires, ont un rapport charges sociales / VA beaucoup plus élevé.
- Inversement, les sociétés financières et les entreprises qui licencient, réduisent la part des salaires dans la valeur ajoutée, qui jouent les placements financiers contre la croissance réelle et l'emploi, ont un rapport charges sociales / VA beaucoup plus bas.

Cela exerce des effets pervers par rapport à l'emploi et à la promotion des salariés, au profit des entreprises capitalistiques et des sociétés financières, au détriment des industries de main d'œuvre et des emplois correctement rémunérés.

au contraire Nous proposons de les nouvelles rentrées de corréler cotisations sociales, avec le relèvement de la part des salaires dans la valeur ajoutée produite (développement l'emploi, des salaires, de la formation, de la qualification des salariés). Cela exige de mettre en cause le type de croissance et de gestion des entreprises, notamment les critères de gestion visant la rentabilité financière contre le développement des ressources humaines.

PROTECTION - SOCIALE- PROTECTION



Nous voulons au contraire accroître la masse et le taux des cotisations patronales, et inciter à la croissance du rapport masse salariale / valeur ajoutée, c'est-à-dire de la part des salaires dans la valeur ajoutée produite.

Ainsi garderait-on l'assiette salaire mais en corrigeant ses limites actuelles liées au type de gestion des entreprises et de politique économique.

L'objectif serait de viser de nouvelles rentrées de cotisations articulées au développement de l'emploi, des salaires et de la croissance réelle. Il s'agirait aussi de dissuader les entreprises de la course à la croissance financière, aux économies massives sur l'emploi et les salaires.

- Les entreprises qui, en liaison avec l'intervention des salariés dans les gestions, relèvent la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée (emploi, salaires, formation, qualification, promotion des salariés, fonds sociaux) seraient assujetties à un taux de cotisation relativement abaissé, mais l'accroissement des salaires, de l'emploi, de la croissance, permettrait une masse de cotisations accrue.
- Inversement, les entreprises qui licencient et réduisent la part des salaires dans la valeur ajoutée, seraient assujetties à un taux de cotisation beaucoup plus lourd.

3) Un autre débat : assiette VA ou assiette salaires ?

Certains proposent le remplacement de l'assiette salaire par une assiette VA (valeur ajoutée).

Cependant, une assiette VA serait beaucoup moins fiable qu'une assiette salaire, beaucoup plus fluctuante et facilement fraudable. En outre, une assiette VA ne dit rien des interventions des salariés dans les gestions des entreprises, à la racine de la production des richesses, pour un accroissement de la part des salaires dans la VA, le développement des fonds pour la protection sociale, la formation.

Se pose aussi la question des toutes petites entreprises, des artisans... Il s'agirait de les aider autrement que par l'incitation à réduire les salaires et les dites charges sociales. Cela pose la question d'une nouvelle fiscalité, d'un nouveau crédit à taux abaissé.

4) Des propositions immédiates: une nouvelle cotisation sur les revenus financiers des entreprises et des institutions financières

Il serait nécessaire de sortir des effets pervers des réformes libérales. Celles-ci font exploser les inégalités sociales et renforcent la crise d'efficacité du système.

Face à l'urgence, nous proposons une nouvelle cotisation sur les revenus financiers des entreprises, ceux-ci ne sont pas soumis aux contributions sociales et se développent contre l'emploi et la croissance réelle.

Il existe en 2010, selon nos calculs effectués à partir de la publication des Comptes de la Nation, 317,9 milliards d'euros de revenus financiers entreprises et des banques. 218,4 milliards d'euros au titre des produits financiers des sociétés non financières (dividendes reçus + intérêts perçus, inclus les revenus des investissements directs étrangers). Et 99,5 milliards d'euros de revenus financiers des sociétés financières (dividendes reçus + solde des intérêts versés/perçus).

Ainsi sur une base de revenus financiers de 317,9 milliards d'euros en 2010, on pourrait dégager, en les soumettant aux

PROTECTION - SOCIALE- PROTECTION



taux actuels de la cotisation patronale:

- 41,645 milliards pour la maladie (13,1%)
- 26,386 milliards pour la retraite (8,3%)
- 17,167 milliards pour la famille (5,4%).

Ceci permettrait de faire face dans l'immédiat au déficit de la Sécurité sociale mais surtout de mener une politique sociale dynamique visant à répondre aux nouveaux besoins sociaux.

Cela contribuerait dans le même temps à réorienter l'activité économique vers un autre type de développement social et écologique, un autre type de production des richesses réelles, au lieu d'alimenter la spéculation.

L'objectif serait de participer au financement de la solidarité en incitant à une autre utilisation de l'argent pour viser un nouveau type de croissance réelle.

Le développement des ressources humaines constituerait le moteur de ce nouveau type de développement économique et social. Celui-ci à son tour permettrait de dégager des moyens pour financer une nouvelle Sécurité sociale, elle-même articulée avec la sécurisation de l'emploi et de la formation.

Il s'agirait aussi de remettre en cause les exonérations massives de cotisations patronales qui ne créent pas d'emploi et tendent à tirer tous les salaires vers le bas.

- 5. Un nouveau crédit. viserait encourager réellement la création d'emplois articulation avec en promotion des salariés (formation. qualification, On salaire). pourrait proposer des Fonds régionaux nationaux pour l'emploi et la formation. Il s'agirait aussi de changer les rapports entre les banques et les entreprises afin de favoriser un nouveau crédit avec des abaissés taux d'intérêt très sélectivement pour les entreprises et leurs investissements réels productifs d'autant plus qu'elles développent emplois et la formation.
- . Et cela jusqu'à la BCE dont les missions devraient être réorientées.

La construction d'un nouveau modèle social en France et dans l'UE, en rupture avec la fuite en avant dans les politiques d'austérité contribuerait à sortir de la crise systémique.

.

Fiche: Nouvel essor des services publics

Le Service public est un choix politique et un vecteur pour le combat vers une nouvelle visée civilisationnelle.

Il est associé à la notion de **bien commun**, d'intérêt collectif,d'égalité et de continuité.

Le Service public est en premier lieu un puissant élément de solidarité sociale, en second lieu un élément d'efficacité économique et enfin un outil de citoyenneté.

Son périmètre inclut la fonction publique et couvre ou pourrait couvrir des domaines aussi variés que les transports, l'énergie, la santé, des activités sociales, la culture, l'information, la météo, l'eau, les services postaux, la recherche, les universités, l'enseignement, la formation professionnelle,...

Mais le service public n'est pas par nature invariant.

Sa mutabilité, pour répondre à des besoins nouveaux est justement une de ses qualités.

Son évolution peut concerner l'investissement de nouveaux champs à demande croissante comme l'écologie et le développement durable ou l'aide aux personnes âgées ou de nouvelles formes de pouvoirs aux centres de gravité divers (local, régional, national, européen et mondial...)

Il est toujours le résultat contradictoire d'un contexte conjoncturel, politique et économique et fait l'objet d'affrontement constants, au niveau des moyens et comme objet idéologique, étant à la fois réponse aux besoins sociaux et outil de remodelage incessant du capitalisme.

Les trente dernières années aboutissent cependant à un profond remodelage de la société avec des privatisations attaquant l'ensemble des services publics et le champ fonction publique, recentrage sur le cœur de métier, externalisation au privé, libéralisation et mise du réseau public dans le champ de la concurrence,...

Des missions publiques ne sont plus assurées. Il faut se battre pour les maintenir alors même que d'autres besoins publics nécessitent la création de nouveaux services publics.

Nous sommes confrontés à plusieurs défis et ce bien au-delà d'une démarche sociale sous forme de béquille pour pallier les dégâts du capital.

Les solutions et les avancées aboutiront par la réflexion en liaison avec les luttes indispensables au processus de renouveau souhaité.

1º défi : STOPPER LE DEMANTELEMENT

S'opposer au démantèlement et à la réduction des moyens en fonctionnement et en emplois qui détruisent les missions ;

Stopper la RGPP dans la FPE, abandonner la loi HSPT dans la FPH et tout le secteur santé, abandonner la loi LRU et sa logique managériale,...;

Faire barrage aux privatisations et revenir sur la généralisation du concurrentiel dans le secteur public, courrier, transports, rail, énergie, traitement recyclage des déchets...

Sortir des règles du pacte de stabilité qui interdit les subventions de l'État ou des Collectivités territoriales au nom de la libre concurrence.

<u>2° défi : Creer, innover pour repondre aux</u> Besoins sociaux et d'amenagement

Proposer le développement et la création de nouveaux services publics sur des réponses à des besoins sociaux perceptibles comme le service aux personnes âgées, l'accès de chacun et chacune à la

SERVICE PUBLICS - SERVICE PUBLICS -

pratique sportive, des besoins de stabilité comme un service public de Sécurité d'emploi et de formation, sur des besoins environnementaux, sur un pôle public bancaire ou sur la nécessité de maîtriser les pouvoirs générés par la communication informationnelle et de les mettre réellement au service des citoyens...;

Revenir ou envisager la gratuité quand cela est possible;

Proposer des programmations pluriannuelles concernant les services publics en réseau en incluant la dimension européenne ;

Agir pour développer le logement social avec les outils existants et par création de nouveaux outils publics.

Créer un pôle public bancaire et financier.

3° défi : Valoriser l'investissement humain des agents

Redonner du sens aux missions des fonctionnaires et des agents publics ;

Améliorer et développer les statuts inhérents aux missions publiques ;

Développer les salaires, les carrières, les qualifications et leur prise en compte.

Mettre fin aux stratégies d'individualisation;

Abandonner les techniques de management qui s'opposent à la qualité des missions ;

Envisager des critères d'efficience liés à l'obligation de moyens et en opposition à l'obligation de résultats apparentée à la rentabilité financière.

4° défi : INVENTER L'APPROPRIATION SOCIALE DEMOCRATIQUE

Développer la démocratie et l'appropriation sociale dans sa diversité du local au supranational ;

Refuser les formes de gouvernance qui priorisent une prétendue gestion et annihilent le pouvoir de choix des citoyens et de leurs représentants;

Déclarer l'inaliénabilité des biens publics dans un nouveau rapport entre l'Etat et la société.

5° défi : FINANCER LES SERVICES PUBLICS

Les services publics doivent être préservés de toute soumission à des intérêts privés comme aux marchés financiers.

Il n'est pas concevable que la charge de la dette de l'Etat (50,51 Mds d'€ en prévision 2012) dépasse l'enveloppe budgétaire de l'Education nationale. Il n'est pas plus acceptable de voir des collectivités locales et des établissements hospitaliers minés par des emprunts toxiques.

Des collectivités locales établissent des budgets en limitant leurs investissements pour éviter le gonflement de leur dette au détriment des réponses aux besoins sociaux et de l'aménagement du territoire.

Il faut changer de logique.

Les moyens seront dégagés pour <u>la fonction</u> <u>publique et pour les grandes entreprises de service</u> <u>public</u> à partir d'une autre politique monétaire et à partir d'une autre politique industrielle et de ses gains de productivité favorisant l'emploi et la croissance et avec une réforme de la fiscalité notamment des entreprises et des revenus financiers. (Mais aussi retour sur la loi TEPA, sur les exonérations de cotisations sociales patronales, lutte contre le travail non déclaré, retour sur la taxe professionnelle qui engendre 9 Mds de perte pour les collectivités...)

Le pôle public bancaire et financier permettra un nouveau crédit avec des critères incitatifs à la croissance, l'emploi, la formation, et <u>de nouveaux</u> services publics (lien BCE.BF),...

Il sera proposé d'alimenter par la BCE sur la base de prise de titres de dette publique un « Fonds européen de solidarité sociale et de développement économique » pour financer à des taux d'intérêt nuls (voir négatifs) sur des critères, le développement de services publics nationaux voir européens.



FISCALITE: LES ENJEUX D'UNE REFORME

1- Constat

La crise de la dette publique a une double origine :

- Un endettement croissant, résultat d'intérêts payés aux banques commerciales depuis 1973, date à partir de laquelle l'Etat n'a plus eu le droit de se financer à taux 0 auprès de sa Banque Centrale qu'elle soit nationale ou européenne.
- La baisse des recettes publiques, essentiellement des recettes fiscales et sociales du fait de dispositifs tous plus avantageux les uns que les autres pour les entreprises et les plus fortunés. Ainsi, la part des recettes fiscales de l'État dans le PIB est passée de 22,5% en 1982 à 15,9% en 2009. Cela se traduit aujourd'hui par 172 milliards d'euros d'allègements sociaux et fiscaux aux entreprises et par 40 milliards de cadeaux aux plus fortunés (mesures cumulées de 2002 et 2007).

2- Objectif

Rompre avec cette chute de recettes implique une réforme profonde et radicale de la fiscalité pour redonner sens à la justice fiscale et contribuer à une nouvelle utilisation de l'argent, produit de la richesse créée.

Le but est de dégager des marges de manœuvre pour les dépenses publiques pour promouvoir les services publics et répondre au besoin de développement de toutes les capacités humaines.

3- Les grandes options d'une véritable réforme fiscale.

L'efficacité d'une réforme de la fiscalité suppose de se fixer deux objectifs principaux :

- Combattre l'injustice fiscale et les inégalités devant l'impôt,
- Pénaliser la croissance financière des capitaux, les délocalisations et à

contrario, encourager les comportements favorables à la croissance de l'emploi et des richesses réelles.

Pour les atteindre, une réforme fiscale doit concerner l'ensemble des prélèvements fiscaux : fiscalité des personnes, des entreprises, du capital et de la fortune. Elle passerait par :

- ♦ Une réforme de l'Impôt sur le Revenu afin qu'il devienne universel, c'est-à-dire imposant de façon identique les revenus du travail et ceux du capital avec entre autre la suppression du crédit d'impôt attaché au versement de revenus de capitaux mobiliers et de certaines niches comme les investissements dans les DOM-TOM. Il s'agit également de rebâtir une vraie progressivité sur une dizaine de tranches avec pour seuil d'imposition minimale SMIC et pour taux sommital :65% et une accélération de la progressivité au delà de 40000 euros par an.
- ◆ Un impôt sur les Sociétés, un impôt sur le bénéfice des entreprises qui soit à la fois relevé, progressif et modulé.
- ⇒ Relevé parce que les taux iraient de30% à 50%.
- ⇒ Progressif car au sein de la fourchette de 30% à 50% des taux seraient appliqués en fonction du chiffre d'affaires des entreprises afin de tenir compte de leur différence de situation liée à leur taille.
- ⇒ Modulé car l'impôt dû serait ajusté en plus ou en moins en fonction de l'utilisation des bénéfices pour développer l'emploi et la formation.
- Un impôt territorial des entreprises, nouvelle taxe professionnelle, véritable impôt sur le capital calculé sur les biens

FISCALITE - FISCALITE - FISCALITE -

d'équipement (mobiliers et immobiliers) ainsi que sur les actifs financiers des sociétés et des banques.

♦ Un Impôt sur les Grandes Fortunes au rendement accru par un barème relevé et une assiette élargie aux fortunes professionnelles en les modulant selon que les entreprises augmentent ou non l'emploi et la masse salariale.

Une réforme fiscale est indispensable, mais attention à ne pas jouer les «monsieur plus» de la fiscalité pour masquer la nécessité d'intervenir sur d'autres leviers économiques tout aussi structurant comme la politique du crédit. Un crédit qu'une fiscalité réformée permettrait de sécuriser car assurant un emploi sain de la richesse que l'argent emprunté aurait permis de créer. La mobilisation du crédit offrant quant à elle, le moyen d'élargir la base des prélèvements fiscaux.

4- Attention aux fausses bonnes idées :

Au titre desquelles nous citerons la fusion IR/CSG, la suppression du quotient familial et celle du quotient conjugal, liées à la mise en place de la retenue à la source.

Dans les trois hypothèses, il s'agit de trouver les voies pour poursuivre sous des formes nouvelles la politique d'allègement des prélèvements sociaux et fiscaux sur les entreprises, en transférant la charge sur les revenus modestes et moyens. Il s'agit au prétexte d'égalité homme/femme, d'inefficacité de l'impôt sur le revenu et de facilité de paiement de faire contribuer plus les ménages et d'accélérer la déresponsabilisation sociale des entreprises.

C'est pourquoi nous devons aussi proposer une réforme du financement de la protection sociale qui ait pour principe :

- la fin de la baisse des cotisations sociales des employeurs et la réaffirmation de la suppression de la CSG.
- La taxation immédiate des revenus financiers des entreprises au même taux que les salaires.
- Une réforme générale du calcul des cotisations patronales permettant d'en augmenter le produit tout en les modulant en fonction de la part des salaires dans la valeur ajoutée, selon les branches professionnelles.

Chômage: 12e mois de hausse!

Pour le 12e mois consécutif le chômage augmente atteignant 4, 592 millions de personnes en France. Il progresse plus vite chez les femmes que chez les hommes et très fortement chez les seniors. (sources pôle emploi Dares)

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à pôle emploi en catégorie A,B,C						
	Avril 2011	Mars 2012	Avril 2012	Variation sur 1 mois	Variation sur 1 an	
France	4314,7	4582	<u>4592</u>	0,2	6,4	
France métropolitaine						
Total	4053,3	4309,3	4318, 5	0,2	6,5	
Hommes	1996,3	2119,5	2123, 1	0,2	6,4	
Femmes	2047	2189,8	2195, 4	0,3	6,7	
50 ans et plus	778,6	882,8	891,3	1	14,5	

Des fait qui invalident les arguments justifiant le recul de l'âge de la retraite :

- Puisque plus de la moitié des seniors de 60 ans sont hors travail. Le recul de l'âge de la retraite, ce n'est pas 2 ans de cotisations supplémentaires assurant l'équilibre des comptes des caisses de retraite mais 2 ans de galères au chômage ou en fin de droit et au bout, une pension de retraite amoindrie.
- Pour les femmes, ce recul de l'âge de la retraite dans un contexte de montée du chômage, aggrave leur situation déjà très pénalisée par des carriè-

res courtes, le travail à temps partiel imposé et des salaires plus bas.

Motifs d'entrée et sortie du chômage

A. Les licenciements « économiques » ne représentent qu'une très faible partie des sorties de l'emploi (2,8%)!

Entrées à Pôle emploi par motif (catégorie A,B,C) France métropolitaine			
	Avril 2012 milliers	Répartition de motifs %	
Ensemble	475,9	100	
Licenciements économiques	13,2	<u>2,8</u>	
Autres licenciements	40,8	8,6	
Fins de CDD	120,1	25,2	
Fins de mission intérim	30,6	6,4	
Démissions	14,6	3,1	
Premières entrées	241,7	4,6	
Reprises d'activité	34,9	7,3	
Autres cas	200	42	

- Les inscriptions à l'ANPE recensées sous la rubrique" Autres licenciements" sont pour une bonne part le résultat de dégraissage "en douceur" qui contournent les règles légales. Ainsi les licenciements pour motif personnel permettent d'échapper à l'obligation d'élaborer un plan de sauvegarde de l'emploi, procédure qui s'impose à toute entreprise de plus de cinquante personnes licenciant au moins dix d'entre elles.
- Ces "vrais faux licenciements économiques" offrent également l'avantage d'échapper à la consultation des comités d'entreprise et à l'obligation d'en informer la direction départementale du travail. Nombreuses sont les entreprises qui usent de la méthode.
- Cette possibilité de licenciements per-

mettant d'échapper aux plans de sauvegarde de l'emploi a été élargie par la loi de modernisation du marché du travail du 25 juin 2008 instituant les ruptures conventionnelles (de gré à gré).





Ainsi en 2011, **289.000** emplois ont fait l'objet de ruptures conventionnelles, en hausse de 13% sur 2010. (direction statistique du ministère du Travail).

Semestres	1e semestre 2009	2e semestre 2009	1e semestre 2010	2e semestre 2010	1er semestre 2011
Taux de rupture conventionnelle pour 1000 salariés	3,7 %	5,2%	5,8%	6%	6,4%
Part des ruptures conventionnelles dans les sorties d'emploi (*)	7,4%	9,5%	11,3%	11,3%	12,9%

(*) Part des ruptures conventionnelles : rapport entre le nombre de ruptures conventionnelles et le nombre de sorties d'emploi dues à un licenciement, une démission ou une rupture conventionnelle. Par exemple au 1er semestre 2011 sur 100 sorties de l'emploi dues à une rupture conventionnelle ou un licenciement ou une démission, 12,9 sont des ruptures conventionnelles.

B Les reprises d'emploi représentent moins du quart des sorties de pôle emploi.

Sorties de Pôle emploi par motif (catégorie A,B,C) France métropolitaine			
	Avril 2012 milliers	Répartition de motifs %	
Ensemble	464,5	100	
Reprise d'emploi déclarée	97,9	21,1	
Entrée en stage	33,2	7,1	
Arrêt de recherche (maladie maternité, retraite)	32,6	7	
Cessation d'inscription (défaut d'actualisation)	201,4	43,4	
Radiations administratives	48,6	10,5	
Autres cas	50,8	10,9	

Les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation et pour radiation administratives qui représentent plus de la moitié des sorties de pôle emploi sont en hausse respectivement de 12,8% et 13,3%